

Lettre de rentrée 2021-2022

Cher.e.s professeur.e.s et nouveaux professeur.e.s,

Après une année compliquée, nous entamons une nouvelle saison qui, espérons-le, sera plus sereine.

Vous êtes adhérent.e.s à l'une des associations régionales suivantes :

- IFY Ile de France,
- IFY Lyon centre est,
- IFY Midi Pyrénées,
- IFY Espace Nord,
- IFY Paca,
- IFY Poitou Charentes,
- IFY Sud,
- IFY Yoga Tradition Evolution.

Votre association régionale a opté pour le paiement en ligne et vous allez donc renouveler votre adhésion via votre espace privé car nous abandonnons le bulletin papier.

La démarche est **simple, rapide** et entièrement **sécurisée**.

Elle vous permet d'obtenir immédiatement votre **attestation de la MAIF** et votre **reçu de paiement** puisque c'est le mail de confirmation de commande qui en fait office.

Rappel : La garantie MAIF couvre uniquement l'activité de yoga puisque le contrat a été établi selon les statuts de l'IFY.

Pour mémoire :

1°) Votre **identifiant** est votre adresse mail et plus précisément l'adresse utilisée lors de la création de votre espace privé. Il reste celui à utiliser même si vous avez changé d'adresse mail depuis. Il est non modifiable.

Retrouvez toutes les informations dans la FAQ de la page d'accueil du site national, dans la rubrique intitulée « Questions à propos de l'espace privé ».

2°) Si vous avez oublié votre **mot de passe**, cliquez sur « Mot de passe oublié ».

Après avoir renseigné votre adresse mail, vous recevrez :

- Immédiatement, un premier mail qui contient un lien.
Celui-ci doit être activé, le serveur vérifie que vous êtes bien le propriétaire de cette adresse mail.
- Dans un délai de 5 minutes au maximum, vous recevrez un second mail qui lui contiendra le mot de passe connu de vous seul.e, car il est généré par le serveur.
Vous pouvez suivre cette procédure à chaque fois que nécessaire.

Une fois entré.e sur votre espace privé, allez sur l'onglet « Payez votre cotisation en ligne ».

Vous trouverez un tutoriel qui détaille la procédure, étape par étape.

Les adhérents devenus professeurs au cours de la saison 2020-2021 doivent d'abord envoyer un mail à l'adresse adhesions.ify@ify.fr pour que leur statut de nouveau professeur soit activé.

Pensez à vérifier et/ou modifier vos coordonnées personnelles car elles seront directement répercutées sur la base de travail du siège.

N'oubliez pas de cocher vos choix pour :

- La charte de déontologie. Nous vous rappelons qu'elle est téléchargeable sur le site : <http://www.ify.fr/devenir-enseignant/la-demarche/>
- L'autorisation à recevoir le Journal et les événements,
- La publication de vos données sur le site national.

Si vous avez la moindre question ou difficulté, vous pouvez utiliser la nouvelle adresse spécialement créée : adhesions.ify@ify.fr

Pour rappel, votre espace privé vous permet également :

- télécharger de nombreux documents : comptes-rendus des assemblées générales et conseils d'administration, documentation pour les enseignants notamment avec le Manuel de l'enseignant, Tout ce qu'il faut savoir après la formation de professeur de yoga ou autres informations quant aux annonces sur le site et dans le Journal national.
- d'indiquer vos cours : horaires et lieux. En remplissant les champs, votre fiche professeur sera intégrée automatiquement au moteur de recherche <https://www.ify.fr/activites-de-lassociation/eleves-trouvez-un-cours/>

Les professeurs à jour de leur participation à un **séminaire IFY** figurent automatiquement dans l'annuaire en ligne de recherche de cours.

Par souci d'équité et de respect des règles établies, les professeurs enseignant depuis plus de cinq ans et en retard de séminaire IFY sont momentanément invisibles jusqu'à régularisation, c'est-à-dire jusqu'à leur participation effective à un séminaire réservé aux professeurs et non pas dès leur inscription.

Nous n'avons pas appliqués cette règle lors de la saison 2020-2021 qui a été comptée comme une année blanche en raison de l'épidémie de la Covid 19.

Les **Séminaires IFY** sont un temps d'approfondissement, d'échange et de recherche au sujet du yoga tel qu'enseigné au sein de l'Institut, animés par deux ou trois formateurs qui travaillent en synergie avec l'apport des professeurs.

Ils se distinguent des autres stages et/ou post-formation.

Les plaquettes sont téléchargeables sur le site www.ify.fr.

Enfin, nous faisons appel à chacun d'entre vous pour apporter un appui aux bénévoles qui pilotent les activités régionales et/ou nationales.

Votre participation ainsi que celle de vos élèves, aux différentes manifestations proposées par votre association régionale ou notre Institut, aident à faire vivre notre belle organisation.

Nous vous remercions pour votre implication à l'IFY en renouvelant votre adhésion et vous souhaitons une bonne rentrée ainsi qu'une belle année de pratique 2021-2022.

Pour l'IFY,
Maude Leynaud
Présidente